



NON À LA VENTE SPÉCULATIVE

ICADE unilatéralement sans la moindre concertation ni information a pris la décision de vendre 34 000 logements soit la totalité de ses logements. Cette décision émanant du gouvernement a pour but d'alimenter le plan de relance gouvernemental.

INACCEPTABLE

Cette situation est inacceptable car **ICADE** comme du temps des Seigneurs qui vendait ses terres avec ses serfs, entend vendre un patrimoine construit avec des fonds publics sans avoir consulté les locataires et leurs associations. Pire même, il est annoncé que 50 % de la vente ira enrichir les actionnaires.

LA CONCERTATION INDISPENSABLE

Si vente il y a, celle-ci doit privilégier les bailleurs sociaux avec un engagement de geler les loyers pendant 6 ans au même niveau que le dernier mois avant la vente. Cela signifie la non application du surloyer pendant 6 ans.

NON À L'ENRICHISSEMENT DES ACTIONNAIRES

Il est inacceptable que 50 % des produits de la vente aillent enrichir les actionnaires, les produits doivent être remis à l'acheteur pour réaliser les nombreux travaux attendus par les locataires.

ENSEMBLE EXIGEONS

La concertation des locataires et de leurs associations représentatives avec les préfets et repreneurs avant toute signature.



Si vente il y a, celle-ci doit privilégier les bailleurs sociaux avec l'engagement que les loyers seront gelés pendant 6 ans au même niveau que le dernier mois de la vente avec maintien de l'accord.



Les produits de cession perçus par la Caisse des Dépôts et Consignations doivent servir à réaliser les travaux non exécutés par **ICADE**.

RASSEMBLEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT

RENDEZ-VOUS MÉTRO RUE DU BAC

MARDI 28 AVRIL 2009 à 17h30

Je soutiens les propositions de la CNL.

Nom Prénom

Adresse complète

Signature

À RENVOYER À LA